COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU SAMEDI 13 JANVIER 1951.

Président : M. J. HEURGON.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, E. P. Arns, J. Bayet, R. Bloch, B. Blumenkranz, A. Bourgery, E. Cavaignac, P. Chantraine, P. Cornu, J. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, M. Durry, A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. R. Flückiger, G. Fohlen, J. de Foucault, R. France, Mlle A. Freté, R. P. Gareau, MM. M. Gautreau, R. Goujard, Mlle M. Guillemin, R. P. Hubert, Mlle S. Jannaccone, MM. Cl. Jodry, R. Jumeau, G. Labouesse, Y. Lefèvre, J. Le Gall, H. Lévy-Bruhl, Cl. Margueron, J. Marouzeau, H. Marrou, Mmes Michel-Lévy, S. Nougaret, MM. L. Nougaret, J. Perret, R. P. Perrier, Mlle H. Petré, M. H. Pflaum, Mgr L. Pichard, MM. A. Piganiol, R. Poncelet, M. Ribaud, Ch. Samaran, W. Seston, Mlle A. Tachauer, Mme L. Tasca, Abbé Testard, M. A. Vernet, Mlle J. Vielliard, M. J. Zeiller, Mlle J. Zimermann.

Installation du Bureau.

M. HEURGON, en inaugurant son année de présidence, exprime les sentiments de gratitude de l'Assemblée à M. Piganiol, qui a présidé la Société en 1950 avec son autorité et son érudition sans pareilles, et adresse ses vœux à M. Galletier, que la maladie empêche d'assumer cette année les fonctions qui lui revenaient.

Il ne peut lui-même qu'offrir à la Société l'assurance de son dévouement et de sa fidélité. Jamais la bienfaisante raison d'être de cette association ne lui est apparue avec plus de clarté que dans les temps d'angoisse que le monde traverse. Les membres de la Société appartiennent au petit nombre de ceux qui n'ont pas encore pris leur parti de la fin du monde romain et ne se sont pas résignés à ce que M. Piganiol a appelé un « assassinat ». La méditation assidue de l'antiquité dans sa langue, ses textes, son histoire, leur a inculqué l'amour et le sens de la civilisation, avec la conscience de sa fragilité et, loin de les exclure de leur temps, les prépare à y participer plus lucidement que d'autres.

Le bienfait qu'ils retirent de leurs réunions, c'est qu'étant d'accord sur l'essentiel, ils n'ont pas besoin de s'attarder à des ajustements préalables : ils peuvent tout de suite se donner à ce qui est leur réconfort, sinon leur raison de vivre, le travail scientifique sous ses deux aspects : enseignement et recherche.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. H.-I. Marrou soulève le problème des *méthodes de publication des œuvres littéraires dans l'antiquité* et attire l'attention des historiens sur les servitudes techniques qui, avant l'invention de l'imprimerie, pesaient sur la fabrication du livre. Il paraît établi (cf. *Vigiliae christianae*, t. III, 1949, p. 208-224) que, pour les écrivains chrétiens du début du v^e^ siècle ap. J.-C., « éditer » un livre consistait à mettre en circulation *un* exemplaire-type de l'œuvre, confié soit au dédicataire, soit à un agent littéraire, et à en autoriser la copie. De nombreux témoignages attestent qu'aux iv^e^ et v^e^ siècles de notre ère, les amateurs font exécuter sur commande les *codices* dont ils enrichissent leurs bibliothèques plus souvent qu'ils ne les achètent, tout faits, chez les libraires.

Si telle est la pratique de la fin de l'antiquité, qu'en a-t-il été aux époques précédentes? Comment devons-nous nous représenter l'activité d'un Atticus, par exemple, en tant qu' « éditeur » de Cicéron? Peut-être n'a-t-il pas fait plus que mettre à la disposition des amateurs sa riche collection de manuscrits et (moyennant finance !) les services de ses esclaves-copistes. Le témoignage de Martial atteste du moins que, sous le Haut-Empire, il y avait à Rome des libraires-éditeurs, achetant aux écrivains le droit de publier leurs œuvres et faisant préparer, à l'avance, un certain nombre de copies qu'ils vendaient au public.

Mais quel était le chiffre du « tirage » de ces éditions? Les textes à ce sujet sont rares et peu sûrs. L'antiquité n'a pratiqué ni la multiplication des copies par la dictée à une équipe de scribes, ni la copie à la chaîne par « pièces détachées » (système de la *pecia* qui a connu une grande vogue dans les Universités des xiii^e^ et xiv^e^ siècles). Il faut donc imaginer que le tirage des œuvres littéraires antiques a toujours été très faible et que la diffusion de ces œuvres s'est faite surtout par des copies personnelles, réalisées une à une, en boule de neige.

— Une vive discussion s'ouvre, à laquelle prennent part M. Samaran, qui précise que le système de la *pecia* a des origines lointaines remontant assez haut dans le moyen âge ; M. Ernout, qui insiste sur l'importance des témoignages attestant l'existence d'un commerce, et donc d'une industrie du livre à Rome ; M. Marouzeau, qui cherche à

expliquer pourquoi le système commercial mis au point sous le Haut-Empire cesse d'être en usage à l'époque chrétienne ; M. HEURGON, qui verse au débat deux témoignages attestant la prompte diffusion du *De Republica* de Cicéron, au lendemain de sa parution, et souligne le fait curieux que les textes révélant l'existence d'une édition commercialisée ne concernent que les seuls poètes (auteurs scolaires?). M. SAMARAN conclut en souhaitant qu'antiquaires et médiévistes associent leurs efforts pour rassembler tous les témoignages, si rares et si dispersés qu'ils soient, d'où quelque lumière pourra être projetée sur le problème soulevé et auquel notre documentation actuelle ne permet guère d'apporter une solution assurée.

II. — M. J. COUISSIN appelle l'attention sur la place notable de *quicumque* dans la langue poétique.

Un simple relevé d'exemples ne suffit pas à l'établir ; une méthode comparative s'impose. Après avoir justifié le choix de ses repères, M. Couissin fournit les rapports de fréquence entre *aliquis*, *quis*, *quisquam*, *quisque*, *quidam*, d'une part, et *quicumque*, de l'autre, chez Cicéron, César et Tacite : ils sont tous largement défavorables à *quicumque*. Même opération est répétée ensuite pour les poètes : or, ici, ces rapports sont, dans l'ensemble, *inversés* pour les épiques, lyriques et élégiaques ; fait concordant, ils sont, pour les poètes réputés prosaïques, plus ou moins voisins de ceux des prosateurs.

Les poètes font donc un sort particulier à *quicumque*. Mais pourquoi? Dans la moitié des cas, il est associé à des formules d'invocation ou de malédiction, ou à des énoncés solennels, dont l'influence peut être invoquée ; cependant, si l'emploi solennel de *quicumque* est ancien dans le style juridique, le mot n'y paraît qu'avec une fréquence relative, ce qui doit inciter à éviter des rapprochements hasardeux. La prédilection des poètes repose donc avant tout sur des motifs d'ordre stylistique : par son sens (généralisation illimitée), le mot est facilement intensif ; composé susceptible de disjonction, il a, ses éléments joints, du volume sans encombrement, et, disjoint, il offre, outre des commodités métriques, des ressources expressives variées.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 10 FÉVRIER 1951.

Président : M. J. HEURGON.

Membres présents. — MM. R. Arbour, J. Bayet, J. Beaujeu, R. Bloch, B. Blumenkranz, A. Bourgery, P. Cornu, P. Courcelle, A. Dain, M. Durry, P.-M. Duval, A. Ernout, M^lle^ J. Ernst, MM. R. Flückiger,